

L'écho albanais

L'automne arrive !



TOUR D'HORIZON P.4
Permanence des élus



TOUR D'HORIZON P.5
Radars pédagogiques



ECHO INTERCOMMUNAL P.8
Biodiversité au jardin

Infos pratiques

Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15
Jeudi, Samedi : 9 h - 12 h
Service urbanisme fermé le mercredi
Tél. 02 96 32 98 98
Fax. 02 96 32 98 22
www.saintalban.fr
mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h.
Tél. 02 96 32 91 23

Cybercommune

Mardi 14 h - 16 h
Dimanche de 10 h 30 à 12 h
et sur rendez-vous en appelant
le **06 72 67 12 01** ou
le **06 51 11 36 50** ou **02 96 93 88 05**
(aux heures de permanences)

Bibliothèque

Mercredi 14 h 30 - 17 h
Vendredi 16 h 30 - 18 h 30
Dimanche de 10 h 30 à 12 h
Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres
Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Permanences

Puéricultrice PMI et Assistant Social

- Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14 h à 16 h 30 sans rendez-
vous sur le site de Lamballe Terre &
Mer à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

- Monsieur Sébastien DUSSART,
Assistant social, sur rendez-vous
(Maison du Département à LAM-
BALLE ou permanence le jeudi
matin à SAINT-ALBAN).

Tél. 02 96 50 10 30

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie
la plus proche de chez vous,
les coordonnées de la pharmacie
de garde y seront affichées.
En cas d'urgence, **Tél. 15 ou 3237**



Edito

LE MOT DU MAIRE

L'AUTOMNE ARRIVE !

L'automne arrive ! C'est donc que le mois de septembre s'achève et que la rentrée a eu lieu.

Tout d'abord la rentrée des classes : le protocole sanitaire établi à la fin du confinement a été remis en place avec quelques modifications pour se conformer avec les dernières prescriptions. C'est dans ces conditions qu'ont été accueillis 200 élèves répartis entre nos deux écoles.

Puis ce fut le tour de la rentrée associative. Nous avons échangé, partagé avec les associations concernées les conditions de la reprise. Un protocole d'utilisation des salles a été élaboré pour régir les modalités dans lesquelles chacune des associations peut à nouveau proposer ses activités dans le respect des règles édictées.

Après la gestion de la période estivale, vos élus ont repris leurs travaux sur les différents projets à engager. C'est ainsi que l'aménagement du complexe sportif, après une première réunion d'état des lieux, va faire l'objet d'une étude approfondie avec l'aide de l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités qui va nous accompagner dans ce dossier. Nous avons également démarré une première réflexion sur la rénovation de la salle des fêtes. Enfin, la révision totale du Plan Local d'Urbanisme se concrétise : le comité de pilotage s'est réuni en présence du Cabinet d'études pour formaliser la méthode et le calendrier.

Sur tous ces sujets, nous engagerons des démarches de concertation. A ce propos, comme nous l'avions annoncé, nous devons programmer des réunions de quartier dont la première devait se dérouler en octobre. En raison de la situation sanitaire, il nous paraît plus raisonnable de reporter au printemps ces moments d'échange.

Néanmoins, sachez que vous pouvez nous transmettre vos remarques, vos idées sur les projets à venir, soit en sollicitant un rendez-vous (02.96.32.98.98), soit en adressant un courrier électronique à mairie@saintalban.fr.

Le Conseil Municipal et moi-même restons à votre écoute.

Nathalie BEAUVY, Maire

Directeur de la publication :
Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro :
Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf,
Monique Hourdin, Magalie Houzé, Clarisse Milleville,
Kristell Jumilus.

Crédit Photos : /
Conception, réalisation graphique et impression :
Roudenn Grafik.

CONSEIL MUNICIPAL CONSEIL DU 11 JUIN

Le Conseil municipal (à l'unanimité) :

Valide les commissions municipales

Valide la nomination des délégués aux organismes extérieurs

Valide la nomination des délégués aux Conseils d'administration du CCAS et de la Caisse des Ecoles

Désigne les membres de la commission d'appel d'offres

Décide :

- De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire et conseillers municipaux délégués selon l'importance démographique de la commune ;
- La population totale est de : 2127 habitants, ce qui signifie que le taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique est de 19.8 % pour les adjoints au Maire et de 6% pour les conseillers municipaux délégués.
- D'allouer avec effet à la date du 28 mai 2020, date à laquelle le nouveau Conseil municipal s'est installé une indemnité de fonctions au Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués aux

taux suivants :

- Maire : 51.6 % de l'indice brut 1027 ;
- 1^{er} adjoint : 16.24 % de l'indice brut 1027 ;
- Les 3 autres adjoints : 14.50 % de l'indice brut 1027 ;
- Les 3 conseillers délégués : 5.53 % de l'indice brut 1027.

Soit un total d'indemnités brutes annuelles de 59 708.16 € (valeur de l'indice 1027 au 01.01.2019) ne dépassant pas le montant maximal de l'enveloppe des indemnités pour le Maire et quatre adjoints soit 61 047.96 € annuellement. Les indemnités de fonction seront payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.

Décide de reconduire les taux applicables à la taxe d'habitation, à la taxe foncière sur le bâti et à la taxe foncière sur le non bâti soit :

- Taxe d'habitation 14.26 %
- Foncier bâti 14.06 %
- Foncier non bâti 60.65 %
- Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux

de l'Etat, en fonction du bien immobilier et connaît, chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Accepte l'offre d'achat au prix de 115 000 euros, hors frais de notaire, pour la vente de la propriété 11, rue de l'Eglise.

Autorise Madame le Maire à signer la convention avec le lotisseur en vue de l'intégration des réseaux et installations d'eaux pluviales, de la voirie avec espaces communs aménagés, des espaces verts et plantés propres au lotissement « Tren Bihan ».

Approuve le projet de desserte en électricité de la parcelle A n° 1013 située « 33 bis, La Ville Cochard ». Approuve le versement au Syndicat Départemental d'Energie, maître d'ouvrage des travaux, d'une participation de 5 006 euros et approuve le recouvrement de cette somme.

Accepte la régularisation de l'empiètement sur la propriété publique de la parcelle E n° 330 d'une superficie de 92 ca. Dit que les frais de géomètre et les frais de notaire seront à la charge du pétitionnaire.

CONSEIL DU 22 JUIN

Le conseil municipal (à l'unanimité) :

Décide, pour la durée du mandat, de confier à Madame le Maire les délégations suivantes :

- Créer des régies d'avances et de recettes nécessaires au bon fonctionnement des services,
- Préparer, passer, exécuter et régler tous les marchés et leurs avenants ainsi que les accords-cadres jusqu'au montant de 10 000 euros lorsque les crédits sont prévus au budget,
- Préparer, passer, exécuter et régler les conventions à passer avec une administration ou un établissement public ou privé en matière de formation tant pour l'accueil de stagiaires ou d'apprentis que pour les agents de la Commune,
- Intenter au nom de la commune, les actions en justice ou pour défendre la commune dans les actions intentées contre elle, devant les juridictions suivantes :
 - Saisine et représentation devant les trois juridictions de l'ordre administratif (tribunal administratif, cour administrative d'appel, Conseil d'Etat) pour les contentieux de l'annulation,

les contentieux de pleine juridiction en matière contractuelle, de responsabilité administrative,

- Saisine et représentation devant les juridictions civiles et pénales (tribunal de police, tribunaux pour enfants, tribunal judiciaire, Cour d'appel, Cour de cassation,
- Fixer des reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme,
- Recruter, en tant que de besoin, des agents non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée pour une durée maximale d'un mois. Les niveaux de recrutement et de rémunération sont déterminés selon la nature des fonctions exercées et le profil des candidats retenus en adéquation avec les grades donnant vocations à occuper ces emplois,
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Autorise que la présente délégation soit exercée par le suppléant de Madame le Maire en cas d'empêchement de celle-ci. La présente délégation impose à Madame le Maire de rendre compte à chaque séance du Conseil des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

Valide la liste des personnes proposées pour tenir le rôle de commissaire au sein de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) de la commune.

Valide la décision modificative suivante du budget général de l'exercice 2020 :

Section d'investissement :

Dépenses - 020 - Dépenses imprévues : - 380 €

Dépenses - article 2158 - opération 109 - Complexe sportif : + 380 €

Approuve le versement d'une subvention exceptionnelle à l'Association La Boule Albanaise correspondant à l'achat d'un chauffe-eau pour un montant de 132.90 euros,

Approuve :

- Le projet d'effacement des réseaux

- basse tension « Port Pily » présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 36 000 euros TTC,
- Le projet d'aménagement de l'éclairage public « Port Pily » présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 32 400 euros TTC (coût total des travaux majoré de 8 % de frais d'ingénierie),
 - Le projet de construction des infrastructures souterraines de communications électroniques présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 19 800 euros TTC (coût total des travaux majoré de 8 % de frais d'ingénierie)

Accepte les termes de la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies SDE 22. Autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'énergies. Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement. Autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Saint-Alban.

Décide d'abonder le fonds local de soutien COVID19, dont la gestion est confiée à Lamballe Terre & Mer. Fixe sa participation à 6 € / habitant (ref. population totale).

Renouvelle la demande de dérogation pour une organisation de la semaine

scolaire sur quatre jours à compter de la rentrée de septembre 2020,

Désigne un placier titulaire et un suppléant pour le marché hebdomadaire

Décide de confier à la commission d'urbanisme l'exercice, au nom de la commune, du droit de préemption défini par l'article L 211-1 du code de l'urbanisme aux conditions suivantes :

- tout DPU susceptible d'intéresser la commune sera soumis à l'avis du Conseil municipal,
- l'adjoint en charge de l'urbanisme devra rendre compte à l'assemblée des décisions prises en commission

Autorise, pour l'année 2020, à recruter des agents saisonniers et temporaires non titulaires dans les conditions fixées par l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,

PERMANENCES ET DÉLÉGATIONS ÉLUS

COMMISSIONS MUNICIPALES

Nathalie BEAUVY, Maire	
Finances	Marché, Agriculture, Commerces, Artisanat
Loïc DAVID	Loïc DAVID
Michel GUEGUEN	Michel GUEGUEN
Monique HOURDIN	Magalie HOUZÉ
Magalie HOUZÉ	Mathieu LANGLAIS
Mathieu LANGLAIS	Chantal ROUXEL
Isabelle LARMET	
Yolande RODRIGUES	

Michel GUEGUEN, 1 ^{er} adjoint Conseiller délégué : Mathieu Langlais (Veille sur les signalétiques et l'entretien de la voirie)
Voirie, Réseaux, Sécurité, Matériel
Denis BERTRAND
Alan BLOUIN
Loïc DAVID
Patrick GALLERY DES GRANGES
Mathieu LANGLAIS
Gérard MEUNIER
Yvonnick PÉCHEU

Magalie HOUZÉ, 2 ^{ème} adjoint
Urbanisme, Plu, Lotissements
Denis BERTRAND
Alan BLOUIN
Loïc DAVID
Claude GROGNEUF
Michel GUEGUEN
Mathieu LANGLAIS
Clarisse MILLEVILLE
Yvonnick PÉCHEU

Loïc DAVID, 3 ^{ème} adjoint		Monique HOURDIN, 4 ^{ème} adjoint	
Infrastructures communales, Accessibilité	Vie associative	Vie scolaire	Affaires sociales, Solidarités, Bibliothèque
Denis BERTRAND	Séverine BOCHER	Alan BLOUIN	Séverine BOCHER
Alan BLOUIN	Michel GUEGUEN	Loïc DAVID	Isabelle LARMET
Patrick GALLERY DES GRANGES	Monique HOURDIN	Patrick GALLERY DES GRANGES	Yolande RODRIGUES
Michel GUEGUEN	Mathieu LANGLAIS	Yolande RODRIGUES	
Monique HOURDIN	Clarisse MILLEVILLE	Chantal ROUXEL	
Mathieu LANGLAIS	Chantal ROUXEL		
Gérard MEUNIER	Cindy GUICHARD		
Clarisse MILLEVILLE			
Nicolas PERSON			
Cindy GUICHARD			

Cindy GUICHARD, conseillère déléguée
Communication, Animation
Séverine BOCHER
Claude GROGNEUF
Monique HOURDIN
Magalie HOUZÉ
Clarisse MILLEVILLE

Clarisse MILLEVILLE, conseillère déléguée	
Environnement, Cadre de vie	Patrimoine, Culture, Tourisme, Labels
Denis BERTRAND	Cindy GUICHARD
Claude GROGNEUF	Yvonnick PÉCHEU
Michel GUEGUEN	Nicolas PERSON
Monique HOURDIN	
Magalie HOUZÉ	
Isabelle LARMET	
Chantal ROUXEL	
Cindy GUICHARD	

Permanences de Madame Le Maire et des adjoints :

- **Lundi (10h – 12 h)** : Nathalie BEAUVY et Loïc DAVID
- **Mercredi (10h – 12 h)** : Monique HOURDIN
- **Jeudi (9h – 11 h)** : Magalie HOUZÉ
- **Vendredi (10h – 12 h)** : Michel GUEGUEN

En dehors de la permanence,
Madame le Maire reçoit du mardi au
samedi matin sur rendez-vous.

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DE LA CAISSE DES ECOLES

Centre Communal d'Action Sociale
Nathalie BEAUVY
Monique HOURDIN
Michel GUEGUEN
Yolande RODRIGUES
Isabelle LARMET

Caisse des Ecoles
Nathalie BEAUVY
Monique HOURDIN
Patrick GALLERY DES GRANGES
Yolande RODRIGUES

RADARS PÉDAGOGIQUES

Des radars pédagogiques ont été placés
dans différents endroits de la commune.



RESTAURANT SCOLAIRE

Pendant la période estivale, la
réfection d'une partie de la faïence
de la cuisine du restaurant sco-
laire a été entreprise par notre

agent en charge de l'entretien des
bâtiments. A cette occasion, deux
nouveaux fours ont été installés
afin de faciliter le « fait maison ».



NOUVEAU ! DÉMARCHES EN LIGNE

Depuis le 1^{er} septembre, la mairie de Saint-Alban s'est inscrite aux services en ligne. Désormais, vous pouvez effectuer les démarches suivantes par internet :

- **Inscription sur les listes électorales** : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>
- **Recensement militaire** : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>
- **Demande d'état civil** : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359>

Au préalable, pour effectuer ces démarches en ligne, vous devez créer votre compte sur le site : mon.service-public.fr :

Pour créer un espace personnel, vous devez nécessairement créer un compte. Cliquer sur le bouton «Se connecter» en haut à droite des écrans du site et choisir l'option «CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL».

Remplir ensuite les champs obligatoires :

- **Adresse électronique** : cette adresse sera l'identifiant du compte.
- **Mot de passe** : il doit comporter un minimum de huit caractères avec au moins une lettre en majuscule, au moins une lettre en minuscule, au moins un chiffre.

Valider les conditions générales d'utilisation.

Valider la case «Je ne suis pas un robot» (dans certains cas, l'affichage pourra proposer un choix d'images).

Cliquer ensuite sur le bouton «VALIDER»

Un courriel sera envoyé à l'adresse indiquée avec un lien permettant la création définitive du compte. Ce lien est valable une semaine. Passé ce délai, vous pouvez demander l'envoi d'un nouveau cour-

riel pendant un mois. Par précaution vérifiez que ce courriel ne se trouve pas dans le dossier Spams de votre service de messagerie.

Si à cette échéance vous n'avez pas cliqué sur ce lien, vous devrez reprendre la procédure de création de compte.

Si vous n'avez pas reçu le courriel de validation, vous pouvez demander un renvoi sur la page de connexion au compte rubrique «J'ai déjà un compte». En remplissant l'adresse courriel et le mot passe, un message apparaît pour indiquer la nécessité de valider le compte. Cliquer sur le lien «Demander l'envoi d'un autre courriel».

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour créer un compte sont invitées à se rendre sur la page de demande de création de compte .

STATION VERTE



Chaque année la Fédération des stations vertes organise la fête de l'écotourisme. Cette dernière n'ayant pu avoir lieu cette année, la Fédération nous a fait voyager à distance à travers les cartes postales virtuelles envoyées par Flora et Wizz, les mascottes de l'événement, lors de leur tour de France écotouristique.

Au programme des visites des stations vertes : Découverte des savoir-faire, activités nature insolites, visite de patrimoines exceptionnels, dégustation de produits locaux, observation de la faune et la flore...

Découvrez la carte postale de Flora et Wizz lors de leur passage à Saint-Alban, ils y ont découvert sa nature, son patrimoine, ses circuits de randonnées...



FERMETURE CIMETIÈRE

L'enceinte du cimetière sera fermée à tout véhicule du jeudi 29 octobre à 17h jusqu'au 2 novembre 9h.

CALENDRIER DES FÊTES

La réunion du calendrier des fêtes aura lieu le lundi 5 octobre à 19h à la salle municipale.

ENFANCE-JEUNESSE

VACANCES DE LA TOUSSAINT

**(19 AU 30 OCTOBRE)
INSCRIPTIONS ACCUEILS DE LOISIRS ET ANIMATIONS
11-17 ANS**

- Inscriptions ALSH 3-11 ans : du 28 septembre au 9 octobre.
 - Inscriptions 11-17 ans : à partir du 28 septembre.
- Toutes les informations (contacts et lieux d'inscriptions, programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer.

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE BABYSITTING

L'atelier Babysitting proposé par la structure information jeunesse de Lamballe Terre & Mer, a permis de former de nouveaux baby-sitters. Contactez dès à présent la Structure information jeunesse pour avoir accès au fichier de plus de 30 baby-sitters sur notre territoire. Renseignements au 02 96 50 87 90 ou sij@lamballe-terre-mer.bzh

LA LUDOTHÈQUE

La ludothèque propose différents espaces dédiés à la découverte et à l'expérimentation du jeu.

Pas de jeu sur place, emprunts sur RDV. Port du masque obligatoire.

Les animateurs de ludothèque accompagnent adultes et enfants dans la découverte des nouveaux jeux et les conseillent pour les emprunts. Le jeu sur place est gratuit. Un abonnement annuel permet d'emprunter des jeux (jeux d'extérieur, de société, de construction...). Les groupes d'enfants, les collectivités et les associations peuvent aussi avoir accès à la ludothèque sur rendez-vous.

Où aller ?

- La ludothèque à Lamballe-Armor, au sein de la maison de l'enfance

Horaires d'ouverture tout public :

Période Scolaire :

- Mardi 9h-12h et 15h-18h15
- Mercredi 9h-12h et 15h-18h15
- Samedi 9h30-12h30

Vacances scolaires

- Lundi 9h-12h et 14h-17h15
- Mardi 9h-12h et 14h-17h15
- Mercredi 9h-12h et 14h-17h15

La ludothèque itinérante sera présente le 21 octobre à Saint-Alban uniquement sur rendez-vous. Contact : 02.96.50.78.81 ou 07.72.44.39.40
Port du masque obligatoire.



RELAIS PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

Le R.P.A.M. de Lamballe Terre et Mer a 3 missions principales en direction des familles, des assistants maternels et des gardes à domicile.

1- INFORMER SUR :

- tous les modes d'accueil
- la législation
- la formation continue
- le métier d'assistant maternel ou de garde à domicile

2- ACCOMPAGNER :

- les professionnels dans l'exercice de leur métier (projet d'accueil, formation continue, soirées à thème ...)
- les parents et les professionnels dans leur relation employeur-salarié

3- ANIMER :

- Le Relais propose aux professionnels et aux parents accompagnés d'enfant(s) de moins de 3 ans, des espaces-jeux, des ateliers à thèmes, des sorties et des spectacles.

SPORT

PISCINE COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE-ARMOR

Les horaires d'ouverture au public en période scolaire sont les suivants :

- Lundi = de 10h à 12h (hors bassin sportif), de 12h à 14h, puis de 17h à 19h
- Mardi = de 17h à 19h (hors bassin sportif), puis de 19h à 21h
- Mercredi = de 15h à 19h
- Jeudi = de 12h à 14h et de 17h à 19h
- Vendredi = de 12h à 17h, puis de 20h à 22h
- Samedi = de 15h à 18h
- Dimanche = de 10h à 13h et de 15h à 17h30

AQUABIQUES ET ESPACE SANTÉ

10 aquabikes à disposition sur les horaires d'ouverture au public, 30 min/personne maximum.

- Lundi = de 10h à 14h et de 17h à 19h
- Mardi = de 19h à 21h
- Jeudi = de 12h à 14h et de 17h à 19h
- Vendredi = de 12h à 17h

Et toujours l'espace santé accessible pendant les horaires d'ouverture au public mais également sur des plages horaires dédiées, grâce aux formules Balnéo et Thalaforme.



ENVIRONNEMENT

4 IDÉES SIMPLES POUR ATTIRER LA BIODIVERSITÉ AU JARDIN

1 Laisser de la place à la « nature sauvage » : en consacrant une petite parcelle de son jardin à la nature. Ces zones vont abriter une multitude d'espèces. Quelques mètres carrés suffisent, où on laisse pousser les plantes spontanément, sans tonte (on peut réaliser une fauche tardive en septembre) ni produits chimiques. On intervient seulement après quelques années, pour enlever les arbustes ou arbres qui pourraient coloniser le milieu.

2 Diversifier les habitats : installer une mare, mettre en place une haie d'espèces locales pour fournir un hébergement aux oiseaux, planter des mélanges de graines locales pour faire pousser des fleurs et ainsi attirer les pollinisateurs...



3 Créer des abris en installant des nichoirs à oiseaux, des hôtels à insectes, des nichoirs à chauves-souris ou encore en laissant des tas de bois ou de pierres.

4 Eviter les pesticides, et privilégier les solutions écologiques et naturelles pour lutter contre les « indésirables ». On peut par exemple compter sur les coccinelles pour lutter contre les pucerons ou encore sur les hérissons ou les crapauds qui raffolent des limaces.

PROGRAMME BOCAGER 2019-2020

Lamballe Terre & Mer s'investit dans le programme Breizh-Bocage, permettant la création et le regarnissage de haies bocagères. Ces projets participent à l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité ainsi qu'à l'identité paysagère de la commune.

Cette année, sur la commune de Saint-Alban, **590 m de linéaires bocagers ont été réalisés, grâce à un porteur de projets**, dans le cadre de la stratégie d'aménagement bocager de Lamballe Terre & Mer.

Si vous souhaitez mettre en place un projet d'aménagement bocager, pour plus d'information, vous pouvez contacter le technicien bocage Lamballe Terre & Mer, référent sur votre commune à ces coordonnées :

Paul SAVIARD - Direction environnement
paul.saviard@lamballe-terre-mer.bzh
06.32.79.88.53 ou 02.96.50.54.55

Ces travaux bocagers sont cofinancés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, l'Union Européenne, la Région et le Département. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fond Européen Agricole de Développement Régional (FEADER)



DÉCHETS MÉNAGERS

VIGILANCE TRI



Tous les emballages en plastique, en métal, les papiers et les cartonnettes doivent impérativement être déposés en vrac dans votre bac ou sac jaune. Certaines personnes pensent bien faire en dépo-

sant leurs textiles, vêtements, linges, chiffons dans leur bac ou sac jaune. Or, ces déchets pour être recyclés, doivent être déposés dans les colonnes d'apport volontaire du Relais ou de la Croix Rouge présentes dans toutes les communes du territoire.

Plus d'informations :
contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh

DIVERS

LE MERCREDI, JE PENSE AU BOTRAI



La ferme d'animations du Botrai est ouverte chaque mercredi et dimanche jusqu'au 18 octobre, de 14h à 18h. Vous pourrez également vous promener en calèche les mercredis uniquement.

Pendant les vacances du 19 au 30 octobre de 14h à 18h, venez vous balader sur le site et allez à la rencontre des animaux tous les jours sauf le samedi, avec des sorties en calèche tous les jours sauf le dimanche.

Dernières entrées à 17h
Ensuite, l'équipe et les animaux vous donneront rendez-vous au printemps 2021 !

Contact / informations :
Le Botrai - Les animaux de la ferme à portée de main
22510 Saint-Trimoël
02 96 42 66 23
info@lafermedubotrai.bzh
lafermedubotrai.bzh F/lebotrai

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire s'est installé le 17 juillet.
Retrouvez le trombinoscope des élus et de leurs différentes fonctions sur le site lamballe-terre-mer.bzh

TRANSPORT

DISTRIBUS : RAPPEL DES CONSIGNES GÉNÉRALES

- Respecter un espace d'au moins 1 mètre entre vous, le conducteur et les autres passagers.
- Pour les véhicules de type autocar, la montée doit s'effectuer par la porte arrière. Pour les véhicules de petite capacité, le nombre de voyageurs est limité (4 passagers sur les Citadines et 2 sur les Chrono's).

Le conducteur n'est pas autorisé à aider les usagers à monter ou à s'attacher à bord. Un dispositif de protection pour les conducteurs est mis en place dans chaque véhicule. Le port du masque est obligatoire pour les usagers à bord des véhicules, conformément aux dispositions sanitaires gouvernementales.

Reprise de la vente des titres de transport à bord. Merci de prévoir l'appoint. Renseignements par téléphone, au 0800 18 10 10 de 8h00 à 17h00 (gratuit) ou sur le site distribus.bzh

SOCIAL

PERMANENCES DE BONJOUR HABITAT

Bonjour Habitat, c'est plus de 50 permanences de septembre à décembre sur l'ensemble du territoire. Les demandeurs seront mis en relation téléphonique directe avec les partenaires, ALEC, SOLIHA, ADIL...

Les permanences des partenaires (ALEC, SOLIHA) avec les particuliers se feront seulement sur rendez-vous. A noter, que les rendez-vous téléphoniques seront privilégiés lorsque cela sera possible.

Renseignements : 02 96 32 96 66 et site : bonjour-habitat.bzh

ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

Pour faciliter leurs premiers pas vers une grande étape qu'est la reprise et la découverte de l'école, une pré rentrée a été organisée pour les Petites Sections lundi 31 août. Pendant 1h30, les enfants ont pu découvrir les différents coins-jeux, ont fait connaissance avec la Maîtresse et l'Aide maternelle, ainsi qu'avec les autres copains de la section.



Les enfants ont aussi chanté, fait du vélo et dit bonjour à Noisette, la mascotte qui n'avait pas, elle, mis ses nouvelles chaussures ! Parce que les tennis qui courent vite et les sandales qui brillent, c'est un sujet de conversation indispensable pour une bonne rentrée!

Le lendemain, rentrée officielle pour tout le monde avec un café offert par l'APEL.

Sans stress donc pour les plus jeunes...et sans larmes pour leurs parents !



ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

UNE NOUVELLE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PLEINE DE PROJETS

Suite aux départs de Mesdames Joliot et Soavi, l'école François Levavasseur a accueilli deux nouvelles enseignantes : Josephine Bruneau et Virginie Le Grand Hendrickx.

L'équipe enseignante est complétée par Marie-Pierre Collet, Christophe Garnier,

Marjorie Lehn et Kevin Ropert. Cette équipe est renforcée par Sandra Miteul et Emmanuelle Cornillet, les ATSEM, et Ounissa Benalia, AESH.

Plusieurs projets culturels sont déjà prévus pour cette nouvelle année scolaire :

Les classes de TPS/PS/MS et GS/CP participeront aux animations : « Retournons dehors ! » proposées par le syndicat Grand Site Cap Fréhel -Cap d'Erquy.

La classe de CP/CE1 découvrira le milieu naturel et le cycle de vie des grenouilles. Ces trois classes se lanceront aussi dans des projets de danse contemporaine avec l'école de musique et de danse communautaire Lamballe Terre et Mer.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 seront sensibilisées à l'engagement citoyen au travers d'activités sur les thèmes de l'écologie, de la solidarité ou du respect et participeront également à des projets musicaux de chants et percussions corporelles en partenariat avec l'école de musique et de danse communautaire Lamballe Terre et Mer.



GYMNASTIQUE ALBANAISE



ANNÉE 2020/2021

L'association remercie ses 85 adhérents de l'année 2019/2020 et espère les retrouver dès la reprise des cours le 22 septembre 2020.

Reprise des cours :

• GYMNASTIQUE TONIQUE

Mardi 22 septembre de 19h à 20h avec Catherine.

• GYMNASTIQUE DOUCE

Mercredi 23 septembre de 9h15 à 10h15 avec Catherine (attention petit changement d'horaire).

• FULL DANCE

Jeudi 24 septembre de 19h30 à 20h30 avec Sébastien.

Rendez-vous pour ces trois cours dans la salle des fêtes de Saint-Alban.

En ce qui concerne le cours d'Equilibre du vendredi matin, il est suspendu momentanément. Eventuelle reprise l'année prochaine.

Pour tous renseignements :
02 96 32 93 32
claude.pestel22@orange.fr
02 96 51 12 01
przybyl.dominique@orange

LES CHEVRONS DU PENTHIÈVRE

LES CHEVRONS DU PENTHIÈVRE
VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE.



Le 30 janvier 2006, à Saint-Alban et ses alentours, quelques passionnés de 2CV se contactent et décident de créer une association. Doté de 7 membres, le Club « Les Chevrons du Penthievre » est né !

Ce club a pour but, de vous faire partager un passe-temps et éventuellement, de vous donner envie de le rejoindre. N'ayant aucun objectif particulier, la philosophie est d'entretenir et de restaurer des 2CV et dérivés des adhérents du club.

Faire circuler les véhicules sur les départementales aussi souvent que possible et ne pas se prendre la tête. Actuellement le club compte 50 membres adhérents.

Le calendrier des sorties est disponible sur le site à l'adresse suivante :
leschevronsdupenthievre.com

DONNEURS DE SANG

Collecte de sang le vendredi 23 octobre de 14h à 18h30, salle du Guéma-deuc de Pléneuf-Val-André.

Réserves de Sang très basses, mobilisons-nous !

La crise sanitaire, les vacances et les épisodes de canicule ont provoqué une baisse de fréquentation des collectes, causant une chute des réserves de sang, alors que les besoins ne cessent d'augmenter.

En raison de la crise sanitaire, l'EFS Bretagne accueille les Donneurs sur rendez-vous. Soyez nombreux à vous inscrire, même à la dernière minute sur le site: dondesang.efs.sante.fr rubrique «rdv» en ligne. L'EFS compte sur votre générosité. Merci de répondre nombreux à leur appel, le vendredi 23 octobre.

RUGBY CLUB CÔTE DE PENTHIÈVRE

RUGBY

Club Côte de Penthièvre

SAISON 2020 - 2021

Seniors, féminines,
juniors, cadets,
Ecole de Rugby,
Rugby à 5,
Loisir, dirigeants,
éducateurs, arbitres,
bénévoles,
venez participer
au projet !

Fille ou garçon REJOINS NOUS dès 3 ans
jusqu'à bien plus tard !



RUGBY

PLENEUF VAL ANDRE LAMBALLE TERRE et MER

JOUER ! PLAISIR !
RÊVER ! RUGBY !
PASSION

Enfants

à partir de 3 ans(**) dans notre
école de rugby mixte labellisée
(*) après évaluation

Renseignements : rccp22370@gmail.com
06 08 16 75 64 - 06 82 13 96 99
www.rccp.sportsregions.fr



C'est la reprise !

Et oui après de longues semaines d'absence, il faut rechausser les crampons !

Après quelques semaines de confinement pendant lesquelles le Club est resté au contact de ses adhérents via les réseaux sociaux (page et groupe Facebook, site Internet du club), par mail et par téléphone, puis les vacances (pour certains) pendant lesquelles tout le monde a bien profité du soleil et des plages retrouvées, vient le temps de la remise en route, de la remise en forme, de se muscler ou remuscler, de revoir les copains, les copines et de retrouver la bonne humeur et bonne entente sur le terrain.

Pour ceux qui ne connaissent pas le rugby et qui se disent que c'est un sport de brutes, une activité réservée aux hommes bodybuildés qui se plaquent à tour de

bras..., ne croyez pas tout ce que vous voyez à la télé !

Le rugby est un sport ouvert à toutes et à tous ! Aux grands musclés, aux petits chétifs, aux jeunes filles, aux femmes, aux enfants (parfois dès 3 ans), aux pré-ados, aux ados et jeunes adultes, le club recrute que vous soyez joueuse, joueur, dirigeant, arbitre, éducateur, entraîneur, bénévole ou simple supporter.

Certes, le rugby est un sport de contact mais ce n'est pas QUE ça il y a aussi le rugby à 5, jeu de rugby sans contact et sans placage, pour récupérer la balle ovale, il suffit de toucher des deux mains son adversaire !

Pour vous faire une idée par vous-même vous êtes invités à venir voir l'un des matchs ou tournois, vous y verrez des personnes

motivées qui se donnent à fond pour leur sport, impliquées et concentrées mais qui peuvent aussi bien rigoler quand vient le moment du réconfort après l'effort !

Si vous avez encore besoin de quelques arguments pour vous décider, n'hésitez pas à vous présenter auprès des dirigeants toujours disponibles pour échanger !

Pour information, RCCP signifie aussi Respect, Convivialité, Courtoisie et Partage.

Contact :

via le site internet, la page Facebook, par e-mail, Instagram et rejoignez le RCCP !

Site internet :

<https://rccp.sportsregions.fr/>

Mail : rccp22370@gmail.com

Téléphone : 06 82 13 96 99 - 06 08 16 75 64

CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

MARCHE DOUCE :

Les lundis 5, 12, 19 et 25 octobre.
Rendez-vous à 14h30 sur le parking du Poirier pour se rendre sur un parcours de marche douce.

PISCINE – AQUAGYM :

Les mardis 6 et 13 octobre de 16h à 17h à la piscine des Monts Colleux à Pléneuf-Val-André. Les 20 et 27 octobre, il n'y aura pas de cours en raison des vacances de la Toussaint.

CLUB DU JEUDI :

Les jeudis 8 et 22 octobre de 14 h à 16 h : jeux de cartes, de société et boule bretonne. Activités agrémentées d'un goûter.

SORTIE A LA MICHAUDIÈRE DU 2 OCTOBRE:

Elle est annulée et reportée à l'année prochaine en octobre 2021.

REPAS D'AUTOMNE :

Le repas d'Automne prévu le jeudi 8 octobre est annulé pour raison sanitaire et le manque de temps pour l'organisation complète de ce repas, il y aura club en remplacement si cela est possible.

Les spectacles et animations prévus en novembre sont annulés et reportés en 2021.

Pour contacter le Club :

Mail : Clublaflora@gmail.com

Téléphone :

• Alain MARIE 02.96.32.96.59

• Martine LAPLANCHE 06.23.75.02.31

• Jacques LEFEUVRE 06.80.72.32.37.



RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens, garçons et filles, doivent se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans ou pendant les 3 mois suivants, afin d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté (JDC). Pour s'inscrire, il suffit de se présenter à la Mairie avec le livret de famille, la carte nationale d'identité et un justificatif de domicile.

Nouveau : la demande peut désormais être également faite en ligne.

Pour tout renseignement : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>. Vous devez créer votre compte sur mon.service-public.fr avant d'effectuer la démarche.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

JDC

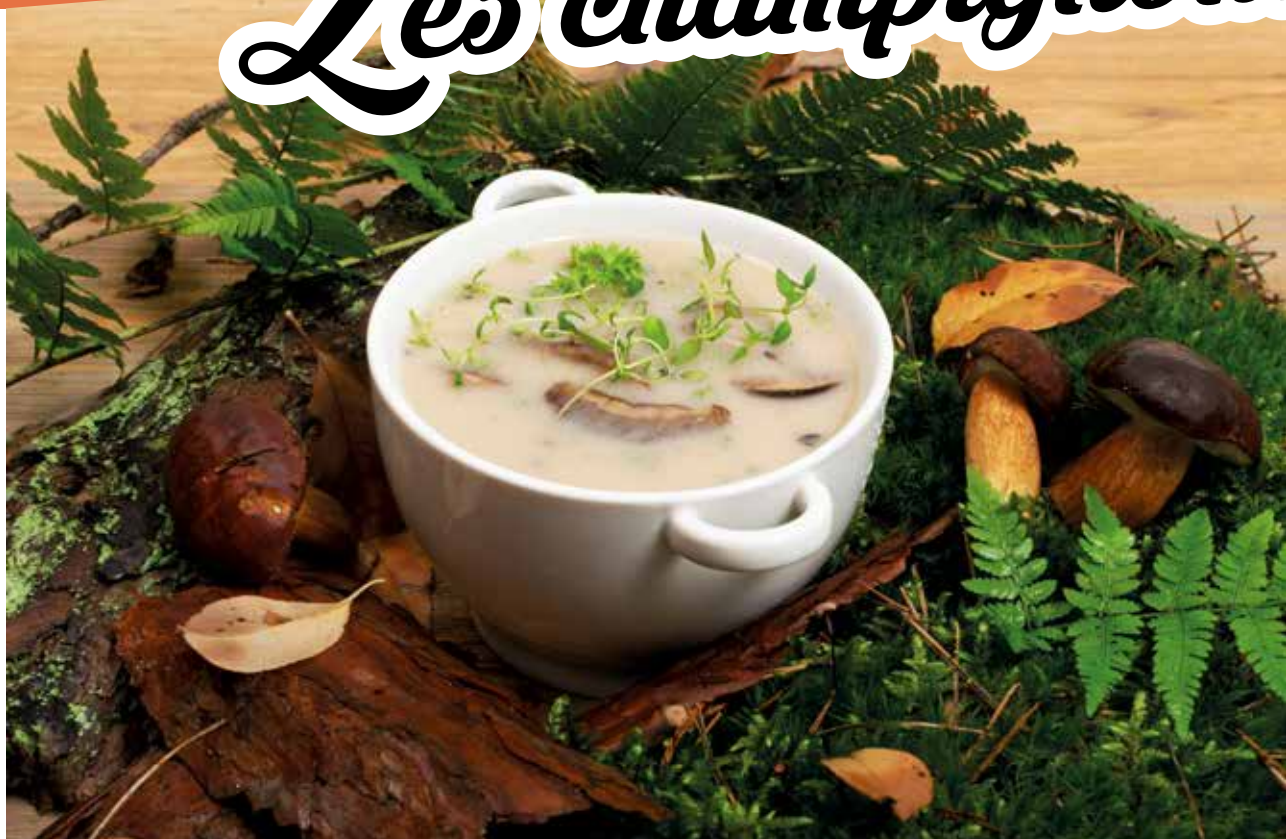
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE .GOUV.FR

L'ECHO Zoom **Les champignons**



VELOUTÉ DIVIN **DE BOLETS**

5
personnes

INGRÉDIENTS

1 kg de bolets
1,5 l de bouillon
de volaille
20 cl de
crème liquide
1 oignon
1 poireau
2 cuillères à soupe
de beurre
sel, poivre

Astuce

Vous pouvez
parsemer votre
velouté de
ciboulette et
de cerfeuil ou
même de noix
concassées juste
avant de servir.

PRÉPARATION

ETAPE 1

Faites revenir dans le beurre l'oignon et le poireau émincés.
Pendant ce temps, nettoyez les bolets à l'aide d'un essuie-tout humide et d'un couteau. Coupez les bolets en morceaux.
Faites-les revenir dans la poêle avec l'oignon et le poireau.
Au bout d'une minute, mouillez les champignons avec le bouillon de volaille.
Salez.
Laissez cuire pendant **35 minutes**.

ETAPE 2

Ajoutez la crème liquide, mélangez le tout et mixez.
Poivrez. Passez le velouté dans une passoire fine.
Dégustez sans attendre !

Bon appétit !



JOLIS FLANS AUX GIROLLES

4
personnes

INGRÉDIENTS

300 g de girolles

3 œufs

20 cl de
crème liquide

2 échalotes

50 g de beurre

Sel et poivre

Astuce

Vous pouvez accompagner ces flans de très fines tranches de lard fumé grillées à la poêle.

PRÉPARATION

- ❶ Préchauffez le four thermostat 6 (180°). Pelez et hachez finement les échalotes. Nettoyez les girolles.
- ❷ Faites chauffer 15 g de beurre dans une poêle. Ajoutez les girolles et faites-les revenir à feu vif pour les saisir en remuant environ 3 minutes. Réservez-les, après les avoir égouttées dans une passoire.
- ❸ Remettez la poêle sur le feu avec 20 g de beurre et faites fondre les échalotes à feu doux.
- ❹ Dans un saladier, fouettez les œufs avec la crème, ajoutez les échalotes et les girolles (gardez en quelques-unes pour le décor). Salez, poivrez.
- ❺ Répartissez cette préparation dans 4 ramequins beurrés, ou dans des moules à muffins en silicone. Enfournez **30 minutes** environ.
- ❻ Démoulez délicatement les flans à la sortie du four, décorez-les avec les champignons mis de côté et servez aussitôt.

Dégustez !

Etat-Civil

MARIAGES

- 1^{er} août : Stéphanie PERROT et Yann QUERE
- 22 août : Anne-Sophie LAPLANCHE et Quentin ETIENNE
- 4 septembre : Nolwenn THOMAS et Quentin GALLERY des GRANGES
- 5 septembre : Aurélie NOEL et Gérard RENAUD

Agenda

5 octobre

réunion Calendrier des fêtes

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

- MARIE Jean-Michel et Catherine
33 bis, La Ville Cochard *Maison*
- VILLAIN Danièle
1, rue des Potiers *Maison*
- ARTUR Antoine et Xavière
4, rue de la Croix de la Mission
Rénovation et aménagement dépendances
- DA CUNHA Antonio
16 bis, rue de la Gare *Garage*
- SCI KERCO – COLAS Thierry et Sabrina
2, rue du Clos Pansard *Bâtiment artisanal*
- SIMON Martial
4, rue de l'Hôtel Gouret – 3, rue de la Gare
Rénovation maison + construction maison

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- CHEDMAIL Ludovic 19, rue du Poirier *Modification ouverture*
- BERGER Romain La Renardièrre *Clôture*
- SCI VALDEN – BERTRAND Denis 5, Impasse des Jardins *Clôture*
- BLAIN Michel 10, rue du Chemin Ferré *Carport*
- AILLET Eric 19, rue du Pré de la Vigne *Carport*
- SA ORANGE Le Tertre Péchaux *Antenne relais*
- BOULAIRE Bruno 10, rue du Pré de la Vigne *Mur de soutènement*
- PRIOUX Jean-Claude 20, La Ville Cochard *Clôture*
- BOISORIEUX Tony 1, rue du Grand Léjon *Clôture*
- SCI VIKE – GARDINO Jacques 2, Impasse des Genêts d'Or *Clôture*

Annonces

Annonces à déposer avant le 30 septembre pour le bulletin de novembre

- Instant Précieux ouvre les réservations des mini séances de Noël pour vous avant le grand public. Cette année, le décor sera naturel, réel dans les tons rouge et blanc. Pour ceux qui souhaitent déjà réserver leur séance Noël Chic, vous pouvez la réserver sur le lien : <https://www.fotostudio.io/client/bookings/pricing>. Séances Noël du 01/11 au 30/11, afin d'être sûr de la livraison des photos la première semaine de décembre pour d'éventuelles commandes d'agrandissements à offrir. Site : <http://instantprecieuxphotographe.fr> / Blog : <https://jessycainstantprecieux.blogspot.com/> Facebook : <https://www.facebook.com/groups/photosjessyca/>
- Donne terre de remblai (environ 3 à 4 camions) à prendre à SAINT-ALBAN. Tél. 09.88.40.44.56

